

<https://lettres.ac-normandie.fr/?DNB-Information-aux-professeurs-session-2024>



DNB : Information aux professeurs, session 2024

- Cadre officiel - Epreuves d'examen -



Date de mise en ligne : mardi 19 décembre 2023

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Chères et chers collègues,

Suite au bilan de la session 2023 du DNB paru sur le site académique des Lettres (<https://lettres.ac-normandie.fr/?La-lettre-de-rentree-2023-de-l-inspection-pedagogique-regionale-de-Lettres>) et aux préconisations de l'Inspection générale des lettres renouvelées pour cette année, nous vous adressons quelques informations relatives au questionnaire des épreuves écrites du DNB des séries générale et professionnelle, en application dès la session 24.

Ces indications visent à vous aider à accompagner vos élèves dans la préparation de l'épreuve.

Comme lors de la session précédente, la tendance va au resserrement du nombre de consignes dans un souci d'équilibre entre les questions et les compétences ciblées.

Pour la partie **Compréhension et compétences d'interprétation (32 points)**, de façon à proposer aux élèves un parcours progressif au plus proche de son expérience personnelle de lecture, le questionnaire proposé adoptera la démarche suivante :

- une première question permettra d'évaluer d'abord la compréhension du sens global du texte
- deux questions porteront ensuite sur la compréhension fine de deux passages. Une quatrième question intégrera une dimension stylistique
- les deux questions finales, plus ouvertes, relèveront de l'interprétation, en faisant le lien, pour la dernière d'entre elles, avec une image.

Volontairement posées sous la forme de questions très ouvertes, les consignes exigent un développement nourri et argumenté auquel il est important de préparer les élèves en les engageant très régulièrement dans des activités qui leur permettront d'étayer les émotions et sentiments éprouvés à la lecture pour nourrir l'analyse. De plus, le travail sur la puissance créative de l'image en réception et en production, mérite de trouver toute sa place au sein du cours de français tout au long des années de collège.

Pour la partie **Grammaire et compétences linguistiques (18 points)** , le nombre de consignes sera également plus restreint de manière à ce que chacune d'elles cible une compétence linguistique précise. Le découloignement entre les questions de langue et celles de compréhension sera recherché.

Une trame possible fera se succéder une justification orthographique OU l'identification d'une classe ou d'une fonction grammaticale (avec un probable recours à la manipulation), l'identification d'une classe ou d'une fonction grammaticale OU un travail sur les composantes d'une phrase complexe puis une explication lexicale désormais ritualisée ; la dernière consigne concerne la réécriture.

Ainsi, les élèves ont besoin d'être habitués à manipuler la langue, à effectuer des opérations de déplacement, de transformation de groupes syntaxiques afin d'interroger régulièrement le fonctionnement linguistique pour mieux le comprendre et se l'approprier.

La réduction du nombre de questions entraînera de facto l'augmentation du nombre de points affectés à chaque consigne : nous vous encourageons donc à faire pratiquer aux élèves de façon très régulière l'écriture de paragraphes argumentés qui les entraînent progressivement à rédiger des réponses plus longues et plus approfondies.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service des élèves, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Pour l'Inspection académique régionale des Lettres,
Judith Josse-Lafon et Anne-Sophie Marie-Cahu